

Le 29 septembre 2025

## Communiqué de presse

# Assemblée générale des délégués de la CARMF en 2025

---

### Approbation des comptes de gestion et du bilan

Le samedi 27 septembre 2025, l'Assemblée générale des délégués qui s'est déroulée au Palais des congrès de Paris sous la présidence du docteur Olivier Petit, a permis d'exposer :

- le bilan et compte de résultat de l'exercice 2024,
- les placements mobiliers et immobiliers.

Pour les trois régimes gérés par la CARMF (complémentaire, ASV et invalidité-décès), les produits se sont élevés à 2,54 milliards d'euros, dont 2,27 milliards d'euros de cotisations et 263 millions d'euros de résultat financier, et les charges se sont élevées à 2,97 milliards d'euros, dont 2,92 milliards d'euros de prestations.

Après imputation d'un résultat net négatif de 433 millions d'euros, les réserves au 1<sup>er</sup> janvier 2025 s'établissent à 5,92 milliards d'euros.

À l'issue de ces différentes présentations, les délégués ont approuvé les comptes de la CARMF pour l'exercice 2024 à 99,32 % des suffrages exprimés, soit 290 oui, 2 non, et 2 votes blancs et abstentions.

---

### *La CARMF vous accompagne aux âges de votre vie*

---

La CARMF gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (125 541 cotisants, 124 487 prestataires au 1<sup>er</sup> janvier 2025). En 2024, elle a versé 3,69 milliards d'euros de prestations, ses recettes s'élevant à 3,25 milliards d'euros (dont 2,99 milliards d'euros de cotisation et 263,5 millions d'euros de résultat financier).

Contact presse :  
Service communication - Grégoire Marleix  
Tél : 01 40 68 33 81 - Fax : 01 40 68 32 23  
E-mail : [communication@carmf.fr](mailto:communication@carmf.fr)